

STOP AU VOL DE CONGÉS

**PAS UNE
MINUTE
DE PLUS!**

NON AUX 1 607 H.

En grève et manifestation le 13 avril 2021

Si les discussions relatives au temps de travail avec la Ville de Paris ont démarré, seuls à ce jour les cycles à horaires variables ont été abordés et ne présagent absolument rien de bon pour la suite !

**La municipalité affiche clairement
une augmentation du temps de travail !**

1 La suppression de 8 jours de congés :

Avec la mise en place du dispositif dit de « congés de fractionnement », les agents devront poser au moins 8 jours, entre le 1er novembre et le 30 avril, pour bénéficier de deux jours de congés supplémentaires. Ce dispositif répondra-t-il à la demande de chaque agent ? Qu'advient-il des agents en maladie, en congés bonifiés, pour celles et ceux qui ne pourront le faire suite à des effectifs manquants ?

Moins 8 CA + 2 CA = Moins 6 CA !

2 L'augmentation du temps de travail journalier :

Si la ville propose la possibilité d'octroyer des JRTT supplémentaires, cette dernière ne se fera qu'avec une augmentation du temps de travail des agents !

**Le 13 avril, agissons toutes et tous pour
« Pas une minute de plus ! »**

3 Monétisation des CET (au volontariat) :

La CGT vous alerte sur le danger de cette proposition. D'une part, vous augmenteriez davantage votre temps de travail, d'autre part, ces jours (4) vous seront rachetés en deçà de la valeur réelle d'une journée de travail ! Que ce soient les congés annuels ou les JRTT, ils sont les fruits des luttes précédentes, ne nous laissons pas déposer de nos droits et conquies !

Oui, nous sommes mal payés, mais : Quid du recrutement nécessaire à l'amélioration des conditions de travail et la qualité du service public ? Quid de notre fatigue ? L'augmentation pérenne de notre pouvoir d'achat ne passera que par l'augmentation du point d'indice.

La CGT revendique 10 % d'augmentation immédiate du point d'indice !

mer le temps de trajet c'est, à court terme, supprimer les restaurants administratifs !

4 La suppression des jours de récupérations :

La charge de travail est une réalité au sein de nombreuses directions, le temps de travail va pour de nombreux agents trop souvent au-delà des règles légales, la ville entend supprimer les jours dits de récupération !

Accepterons-nous de travailler plus pour pallier aux recrutements nécessaires ?

5 La diminution du temps de pause méridienne et la suppression du temps de trajet :

La ville propose de diminuer à 30 mn la pause méridienne (actuellement 45 mn) et de supprimer le temps de trajet pour se rendre au restaurant administratif ! Diminuer son temps de pause c'est augmenter son temps de travail ! Suppri-

L'amélioration des conditions de travail ne passe-t-elle pas, aussi, par un temps de pause bénéfique au bien-être des agents ?

6 Le badgeage unique et l'aménagement du temps de travail :

La ville veut également mettre en place le badgeage unique* pour tous les cadres et encadrants. La ville veut également mettre en place la semaine de 4,5 jours* permettant ainsi aux agents travaillant à 90 % de passer à temps plein, mais sans générer de JRTT.

***Badgeage unique : Le dépassement d'horaire passera inaperçu !**

***Semaine de 4,5 jours, c'est la double peine : moins de CA et aucun JRTT !**

LA CGT VOUS APPELLE

à participer très massivement à la grève et manifestation intersyndicale du 13 avril prochain et à vous préparer pour une mobilisation reconductible durant le mois de mai.

C'est par une participation massive des agents de la ville que nous obtiendrons satisfaction !

Agissons toutes et tous contre l'augmentation du temps de travail !

Le progrès social : c'est travailler moins pour travailler mieux et tous !

La CGT revendique 10 % de temps travail en moins, soit 32 heures maximum, sans perte de salaire !

Un préavis de grève a été transmis à la Maire et une demande de manifestation, avec parcours, déposée en préfecture. Départ 9h30 : 207 rue de Bercy «Tour Mattei», (plusieurs directions sur le parcours, CASVP, DASES, DJS, DASCO) pour arriver «place de l'hôtel de ville». Dès retour de la préfecture, l'autorisation de manif vous sera communiquée.

Comité des Syndicats CGT ville de Paris

Bourse du travail 3 rue du château d'eau 75010 Paris/comite.cgt.villedeparis@gmail.com

Paris, le 3 avril 2021

Ne pas jeter sur la voie publique